parlant de l'audience du 27 juin, où Me Berryer a plaidé pour l'œuvre de Saint-Louis, la Boussole terminait son article par ces paroles, qu'elle mettait dans la bouche de l'éloquent avocat: " Nous allons voir si vous êtes de dignes magistrats ou de vils complaisans du pouvoir." M. Chanvet a dit que l'article incriminé, n'étant qu'un résumé des débats, ne pouvait constituer le compte-rendue infidèle et de mauvaise foi, tel que l'entend la loi. Mais, sur les conclusions de M. Royer, avocat du roi, et malgré les efforts de Me Belleval, le tribunal a admis le délit comme réel, et a déclaré que le compte-rendu était inconvenant et injurieux pour les magistrats. En conséquence, il a condamné M. Chauvet à un mois de prison et à 1,000 fr. d'amende.

- Hottot était peintre en paysegs, et ne manquait pas d'un certain talent; mais une grave mala lie, qui vint le frapper, lui laissa dans les membres un tremblement nerveux qui le força de renoncer à l'exercice de son art. Ses économics étaient fort minces; il en vit bientôt la fin; ct, après avoir vendu tout ce qu'il possédait, il en sut réduit, pour vivre, à implorer la charité publique, et un jour, on l'arrêin en flagrant delit. Aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel, il ne l'a pas nié. Il a raconté au tribunal sa triste histoire, et n'a demandé qu'une chose. "Je vous en prie, a dit le malheureux, envoyez-moi dans un depôt de mendicité, j'y travaillerai à me faire une petite masse; puis lorsque j'aurai la somme nécessaire, je retournerai dans mon pays pour achever mes jours au-près de ma femme." Le tribunal lui a accordé la triste faveur qu'il réclamait.

—Une dame Dodeker a été condamnée hier à 150 fr. d'unende par la Se chambre correctionnelle, pour avoir tenu une maison de jeu clandestine.

—Coupable d'avoir volé, avec escalade, des effets d'habillement appartenant à son cousin, cultivateur à Clichy-la-Garenne, Cotterenu, soldat au 4e bataillon de chasseurs d'Orléans, a été condamné hier, par le 2e conseil de guerre de Paris, à doux ans de prison.

—Un ancien militaire avait été condamné, par la cour d'assises du Morbihan, à dix ans de travaux forcés pour avoir tiré deux coups de pistolet sur son ancienne maîtresse, au moment où elle se rendait à l'ég'ise pour des fiançailles. L'arrêt ayant été cassé, il vient de comparaître devant le jury du Finistère, qui l'a déclaré non coupable.

—Le notaire Maricot, du Mans, dont nous avons annoncé la déconfiture, vient d'être destitué par le tribunal civil de cette ville, sur les réquisitions du ministère public.

Délits.--Crime«.

Le triste appareil de l'exposition publique occupait hier encore la place du l'alais-de Justice. Deux femmes sculement étaient attachées au poteau : l'une, la femme Ancelle, condamnée à la réclusion pour crime de faux; l'autre, la fille Marguerite Pinaud, condamnée aux travaux forcés pour avoir assassiné le libraire Daubrée. Leur abattement était extrême.

Ce spectacle a encore donné lieu hier à des scènes tumultuouses, dont les assistants étaient les auteurs. A chaque instant, des bandes entières de jeunes gens faisaient irruption dans le cercle et venaient jusqu'au pieds de l'échafiud pousser des cris d'insultes contre les deux condamnés. Des applaudissemens ironiques, des éclats de rire, éclataient au milieu de la multitude qui semblait avoir oublié que l'humanité impose des devoirs, même envers les criminels.

-Ne recevant pas de l'argent de son père,

exilé au Brésil pour affaires politiques, un étudiant espagnol recourut au vol, et réussit à dérober divers objets aux étalagistes du Palais-Royal. On l'a arrêté hier en flagrant délit, au moment où il venait de soustraire, à la boutique d'un tibraire du passage Vero-Dodat, un Paroissien richement relié.



MONTRÉAL, 20 SEPTEMBRE, 1845.

Histoire de la Semaine.

Oh! le climat maussade, s'il en fut jamais, qui au milieu de l'été, au lieu de douces matinées de chaleur et de soleil, au lieu d'une brise tiède et parfumée, nous apporte sitôt un vent froid et humide, une pluie triste et glacée, des orages, de la grêle, et des tempêtes. C'est à ne plus croire à l'ordre des saisons : car vraiment, ceci est bien l'automne, quoiqu'il ne doive commencer, suivant l'almanach, que le 25 septembre. Mais enfin que voulez-vous? il faut espérer que les beaux jours qu'on nous dérobe dans ce moisci nous seront restitués en octobre.

Ces frasques de la température influent beaucoup sur l'apparence, sur les dispositions de notre ville. Les voyageurs nous ont quittés, et avec eux les amusements si variés de la belle saison, les parties de campagne, picnics et autres, les courses et les exhibitions de tous genres, que l'été nous amène. Aujourd'hui chacun rentre dans son gite, reprend ses occupations ordinaires, sa vie accoutumée. Plus de soleil et plus de fleurs. Plus de belle nature, plus de joie extérieure ; maintenant, et pour remplacer cela, il faut trouver autour de soi, parmi ses amis, dans nos petits cercles intimes, de quoi remplir ces longues heures qu'il y a quelques jours nous dépensions si joyeusement en pleine eampagne, par un temps calme et serein, sous le ciel pur et étoilé, ou brillant des mille feux du jour.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, l'ouverture de la saison des fêtes; il faut bien s'amuser un peu pour secouer les humeurs noires, les sombres tristesses, les diables-bleus, dans lesquels vous vous sentez naturellement précipités en voyant le ciel nébuleux et les jours sans soleil, et en vous sentant percés d'outre en outre par le vent d'automne.

On parle d'organiser, pour l'autonne et l'hiver, des assemblées dansantes et des bals publics, comme ceux de l'année dernière. En attendant, Montréal n'est pas entièrement dépourvu de nouveautés, et certes parmi et entre toutes, la plus prodigieuse et la plus étonnante, la plus merveilleuse, la plus extraordinaire, c'est la présence de M. Nellis, l'homme sans bras, qui peut faire avec ses pieds comme vous faites et tout ce que vous faites avec vos mains, qui se sert de ciseaux, d'une plume, de pistolets, comme vous vous en serviriez vous-même, et enfin qui joue de

l'accordéon, comme un artiste distingué qu'il est. Vous pouvez vous imaginer s'il danse! Dites-moi donc ce qu'il y a de nouveau sous le soleil? Imaginez tout ce que vous voudrez de plus incroyable, de plus miraculeux, et vous êtes sûrs de rencontrer des gens qui leveront les épaules et qui vous diront en souriant de votre simplicité: "Connu, très connu."

Nous avons assisté avec le plus vif plaisir au second diner anniversaire du Shakespeare Ci.UB. Cette Association Littéraire formée il y a deux années par nos compatriotes d'origine Anglaise est dans un état de prospérité croissante et compte déjà au moins soixante membres dans son sein. Le but de la société, comme l'indique assez le grand nom qu'elle a pris, est surtout de propager le goût des œuvres dramatiques, non pas de ces productions éphémères qui sont oubliés aussi vite qu'ils sont écrits et publiés, mais de celles qui sont fondées sur les passions, les vertus et les vices de l'humanité, qui portent en elles de grandes leçons de morale, d'histoire ou de philosophie, et qui tendent, comme les immortelles œuvres du célèbre poëte Anglais. au persectionnement des peuples; c'est aussi une société de discussion. La réunion de Jeudi soir était choisie, nimable, intéressante. Le Diner, chez Têtu, servi avec un luxe et un goût unique, enfin un diner, comme on n'en sert que dans cette maison. Après que la nappe fut levée, le Président proposa les santés d'ordre.

- 1. La Reine.
- 2. Le Prince Albert et la Famille Royale.
- 3. Notre Patron, Son Excellence le Gouverneur-Général.
- 4. L'Armée et la Marine de la Grande-Bretagne.

A ce toast le capt. Balfour, A. D. C. de son Excellence et du 72d régiment, répondit d'une manière très appropriée.

5. La mémoire de Shakespeare.

A ce toast le Dr. Barber, celui qui s'est déjà rendu célèbre parmi nous par ses lectures sur la phrénologie et d'autres sujets, se leva pour répondre, et fit certainement un éloquent discours. Il développa toutes les merveilleuses beautés que l'on trouve dans les œuvres du poëte, en déploya toutes les richesses, nous fit voir tout ce que l'immortel Barde, a fait pour la langue Anglo Saxonne, que c'est lui qui en est vraiment le fondateur, et que son langage d'il y a deux siècles et demi est encore la langue d'anjourd'hui. Le Dr. parle avec une grâce facile et une diction élégante et harmonieuse; son discours rempli de belles inspirations, d'anecdotes, d'épisodes et d'incidents, sut écouté avec le plus grand inté-

6. La Chaire, le Sénat et le Barreau.

C'est vraiment trop à la fois—MM. a dit en se levant le révérend M. Adamson, le chapelain du conseil législatif. Je m'en tiendrai au premier ordre. On a dit et c'est à tort, que la chaire s'était opposé de tout temps aux œuvres dramatiques. Bossuet a dit: "Il y a de grands exemples pour, il y a de grands exemples con-